

**Culture écrite et enseignement universitaire :  
quelles théories pour quelles pratiques enseignantes ?**

**Menguellat Hakim, MCA**

**Université Blida 2**

**Résumé**

Avec l'avènement des nouveaux modes de communication, suite au développement des techniques de transmission, le rapport à la lecture et l'écriture a énormément changé. Ainsi, de nos jours la compétence en lecture-écriture est devenue un acte social, qui s'inscrit dans les pratiques quotidiennes de tous les individus, d'où la nécessité d'une prise en charge de l'aspect culturel et de la littéracie à l'université.

Notre intervention est centrée sur la place accordée à la littéracie dans les pratiques enseignantes à l'université Blida 2. Pour cela, nous avons formulé la problématique suivante : **existe-t-il une intégration de l'aspect culturel dans l'enseignement de la littéracie pour les étudiants inscrits au département de langue française?**

Pour répondre à cette question, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux enseignants afin de vérifier notre hypothèse qui stipule que la formation universitaire, des futurs enseignants de langue, n'intègre pas la relation entre l'environnement où évolue l'élève et la littéracie.

**Mots clés : littéracie – enseignement universitaire – culture écrite**

**Introduction**

Aujourd'hui l'impact de l'environnement de l'élève sur son rendement en classe n'est plus à démontrer. En effet, l'élève ne se présente pas en classe comme une boîte vide, au contraire il faut le considérer comme une entité entière, complexe et harmonieuse.

L'enseignement dispensé à l'élève qui véhicule des savoirs et des savoirs faire viennent intégrer cet univers extrêmement complexe, qui est l'élève, composé d'une identité entre autres psychologique et social unique.

Dans l'enseignement traditionnel l'objectif ultime est de donner à l'enfant une foultitude d'informations qu'il doit mémoriser, en pensant que bourrer ce dernier permettrait de former un citoyen intelligent et sociable, actuellement les recherches en sciences humaines, notamment en psychologie ont démontré que la prise en charge de ce que possède l'enfant avant de se présenter en classe doit constituer un socle sur lequel doit se bâtir la formation pédagogique. Dans le domaine de l'enseignement de la lecture-écriture le concept de culture écrite et son importance dans la formation à l'école est devenue une nécessité. En effet, avant l'avènement des approches communicatives durant les années 70 et la focalisation sur l'apprenant comme variable essentiel de tout acte pédagogique, les méthodologies traditionnelles se sont essentiellement centrées leurs conceptions de l'enseignement- apprentissage des langues sur la composante linguistique comme objectif final à atteindre. L'apparition du concept de compétence de communication a bousculé le paradigme théorique sous-jacent aux pratiques pédagogiques traditionnelles. La composante linguistique est devenue l'une des composantes que l'apprenant doit acquérir dans un ensemble cohérent et en situation comme nous le confirme Vigner:

« il ne s'agit plus seulement d'apprendre en situation le système de la langue, mais véritablement d'apprendre à communiquer en se référant tout autant au code linguistique qu'aux règles sociales et culturelles qui dans un milieu donné régissent l'échange langagier, tous les paramètres de communication interviennent désormais

dans la réalisation de l'acte langagier qui s'opère non plus par le seul réemploi de structures mais par l'application de modèles d'interaction verbale hautement élaborés » (Vigner, 1982, p. 4).

Actuellement, suite aux recherches menées dans le domaine de la littéracie, une autre vision plus globale et plus complexe de l'enseignement-apprentissage de l'objet de l'écrit est préconisée. Nous allons dans un premier lieu donner un essai de définition à cette notion au même temps polysémique et complexe. Dans un deuxième temps nous évoquerons la nécessité d'une intégration dans l'enseignement de l'écrit des dimensions extralinguistique pour passer en dernier lieu au protocole de recherche et l'analyse du questionnaire, qui nous permettra de dégager quelques recommandations et pistes de recherche.

### **1. Que veut dire littéracie?**

D'origine anglo-saxon, le terme littéracie a connu une large utilisation à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Il est important de mentionner que ce terme, dont l'existence a précédé l'objet, reste toujours insaisissable. L'absence de consensus pour trouver une orthographe adéquate et commune à cette notion, témoigne de sa complexité. En effet, de « litéracie » à « littéracie » en passant par « littératie », l'utilisation de ce terme reste toujours ambiguë. Sur le plan sémantique la même ambiguïté est constatée dans la littérature scientifique, notamment, francophone, cependant en restant prudent et en évitant toute affirmation sémantique généralisatrice, nous reprenons une définition de ce concept polysémique, qui nous semble plus au moins proche du terrain de notre investigation.

« La litéracie désigne l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en

réception et en production, Elle met un ensemble de compétences de base, linguistiques et graphiques, au service de pratiques, qu'elles soient techniques, cognitives, sociales ou culturelle, Son contexte fonctionnel peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, et aussi dans le temps » (Jaffré, 2004, p.31).

Il ressort de cette définition que la notion de littéracie, qui est constituée de plusieurs composantes dont le fonctionnement diffère d'une personne à l'autre et d'un pays à l'autre, est difficilement cernable. En effet, non seulement la littéracie renvoie à la réception et à la production de l'écrit, avec toutes les variables cognitives que ces opérations nécessitent, mais elle renvoie également à l'objet lui-même avec ses différentes représentations graphiques et sémantiques.

## **2. L'écrit et son enseignement**

Durant des siècles l'apprentissage de l'écrit est rattaché uniquement à la composante linguistique. Ainsi, aucune importance n'a été accordée aux autres composantes indissociables de l'écrit. Nous savons actuellement que l'acte de lire ou d'écrire s'inscrivent dans une situation particulière, et ces actes sont guidés par un but précis. La littéracie est une relation qui s'installe avec l'autre suite à un échange. Cela dit, lire et écrire sont des moyens de communication qui obéissent à des règles de transmission et de réception de l'information.

La littéracie est donc un acte social hautement élaboré qui respecte les exigences d'une situation de communication. L'objet de l'écrit est façonné par les conditions sociales dans lesquelles il est produit ou consommé d'où l'importance d'une prise en charge des facteurs

sociaux modèlent, il convient de reproduire ici la citation de Hayes sur l'écrit que nous considérons valable également pour la lecture :

La rédaction est d'abord une activité sociale. La plupart du temps nous écrivons pour communiquer. Mais l'acte d'écrire n'est pas simplement sociale en raison de ce but. Il l'est aussi comme produit socialement façonné et réalisé dans un milieu social. Ce que nous rédigeons, comment nous rédigeons et à qui nous écrivons est modelé par des conventions sociales et par l'histoire de nos interactions sociales (...), Ainsi notre culture fournit les mots, les images et les formes à partir desquels nous façonnons le texte. » (Hayes, 1998, p. 51).

Comme nous le confirme cette citation, il est nécessaire d'inscrire l'acte de lire ou d'écrire dans son contexte en y intégrant les facteurs sociaux qui motivent leurs créations. Ainsi, l'objectif de tout apprentissage de l'écrit doit s'inscrire dans cette visée communicative qui prenne en charge la dimension sociale de l'écrit dans son apprentissage. L'apprenant doit savoir qu'on n'écrit pas pour écrire et qu'on ne lit pas pour lire mais pour atteindre un but, qui est celui de communiquer. Un véritable enseignement de la littéracie doit obligatoirement se faire en situation où l'aspect linguistique est une composante parmi d'autres. Il ne s'agit plus d'enseigner l'objet de l'écrit comme une finalité mais enseigner une culture écrite, basée non seulement sur le l'objet lui-même mais sur le rapport complexe qu'entretient l'apprenant avec ce dernier, en sachant que cet écrit est omniprésent dans l'environnement familial et social de l'apprenant.

Nous allons à présent passer au volet méthodologique que nous présentons ci-dessous.

### **3. Protocole de recherche**

Notre protocole de recherche est constitué d'un questionnaire

constitué de six questions visant à vérifier la place accordée à l'écrit et son enseignement. Les questions visent à savoir si les enseignants possèdent un appui théorique, pédagogique et didactique qui leur permet d'assurer le module de compréhension et d'expression écrite. Nous avons donc choisi d'interroger 10 enseignants permanents du département de français de l'université Lounici Ali Blida 2 (voir annexe). Le choix nous semble approprié, comme critère, car ces derniers sont appelés à assurer tous les modules dispensés, notamment en licence, en leur qualité d'enseignants-chercheurs permanents à l'université.

### **1. Analyse du questionnaire**

Pour efficacement analyser notre questionnaire, nous l'avons structuré en trois volets à savoir : un volet scientifique, un volet pédagogique et un volet didactique. Dans le volet scientifique, dont l'objectif est de recueillir des discours sur la littérature scientifique relative à l'écrit que possèdent les enseignants, 3 questions ont été consacrées à ce volet à savoir la question 1 sur la définition de la notion de littéracie la question 4 sur la définition de la culture écrite et en dernier la question 5 sur la complexité de l'objet de l'écrit. Pour le volet didactique, nous avons posé une seule question (question 2) relative à l'élaboration des programmes par les enseignants, l'objectif étant de voir si ces derniers s'impliquent dans les propositions des programmes du module de compréhension et expression écrite. Pour le volet pédagogique, dont l'objectif est les pratiques enseignantes, deux questions ont été posées (question 3 et question 6), la première vise à savoir si les enseignants prennent en considération l'aspect formatif des futurs enseignants et la deuxième et de vérifier si les enseignants prennent en considération dans leur enseignement de l'écrit la dimension extralinguistique.

#### **- Volet scientifique :**

Trois questions de notre questionnaire sont destinées à vérifier les

connaissances conceptuelles, relatives à la littéracie, sont posées à savoir la question 1 sur la définition de la littéracie, la question 4 sur la culture écrite et enfin la question 5 sur la complexité de l'écrit.

La majorité des enseignants interrogés n'ont aucune connaissance scientifique du concept de littéracie, ils le rattachent à une simple activité de lecture ou d'écriture ou les deux, nous donnons ci-dessous quelques exemples tirés des réponses des enseignants interrogés :

**Exemple 1** : à la réponse à la première question sur la définition du concept de littéracie, nous avons obtenu les réponses suivantes :

- Enseignant 1 : « écriture universitaire »
- Enseignant 2 : « les connaissances de base relatives à l'enseignement de l'écrit »
- Enseignant 3 : « c'est l'apprentissage de l'écriture par la lecture ».

**Exemple 2** : à la réponse à la deuxième question relative à la définition de culture écrite, nous avons obtenu les réponses suivantes :

- Enseignant 1 : « avoir envie (être motivé) de lire et d'écrire ».
- Enseignant 8 : « c'est la culture véhiculée par les textes: romans, journaux,,,,,,E9 : c'est la culture transmise à travers les textes écrits ; la littérature, les documents journalistiques ».

Les réponses données par les enseignants interrogés attestent de l'absence de références scientifiques permettant d'asseoir un enseignement de la littéracie en adéquation avec ce concept.

- **Volet pédagogique :**

Pour ce volet, nous avons adressé aux enseignants une seule question composée de deux volets à savoir : si vous aviez à proposer un programme pour ce module, vous vous baseriez sur quel point ?  
—aider l'étudiant à améliorer son niveau – apprendre à l'étudiant à apprendre à ses futures élèves comment apprendre à lire et à écrire –

les deux. Justifiez votre réponse.

Les pratiques enseignantes déclarées ne prennent aucunement l'objet de l'écrit dans sa globalité en voici quelques exemples:

**Exemple 1 :**

- Enseignant 10 : « aider l'étudiant à améliorer son niveau, les étudiants envoyés au département de français depuis quelques années manquent de connaissances et de compétences scripturales ».

**Exemple 2 :**

- Enseignants 9 : « améliorer le niveau de l'élève, l'étudiant doit d'abord maîtriser les processus rédactionnels en amont à toute activité d'écriture ».

Comme nous le constatons aucune mention n'est faite à la prise en charge un enseignement de l'écrit dans sa globalité, la majorité des réponses obtenues invoquent uniquement la composante certaines composantes de cette activité complexe. Volet didactique : comment enseigner

Les deux questions que nous avons intégrées dans ce volet, visent à vérifier si les enseignants s'impliquent dans l'élaboration des programmes (question 2) et s'ils trouvent nécessaire d'intégrer le contexte extralinguistique dans l'enseignement de l'écrit (question 6).

Les déclarations des enseignants témoignent d'une absence d'une formation didactique en matière de littéracie, les enseignants ne justifient pas leurs réponses qui restent évasives et imprécises, en voici quelques exemples :

**Exemple 1 :**

- Enseignant 2 : « oui, le contexte extralinguistique est important dans la mesure où il favorise l'imagination de l'enfant ».

- Enseignant 7 : « il existe une progression souvent présentée au début de l'année, rarement on élabore ».

### **Exemple 2:**

- Enseignant 5 : « dans le fait de véhiculer, en plus d'un contenu linguistique, des valeurs extralinguistiques »
- Enseignant 6 : « la complexité de l'écrit réside dans le fait qu'il obéit à plusieurs normes contrairement à l'oral ».

Pour conclure, nous pouvons dire qu'en matière d'enseignement de l'écrit à l'université Lounici Ali Blida 2, un réel manque de formation des enseignants est constaté. Etant donné que ces enseignants sont chargés de former des futurs enseignants, il est plus impératif de revoir la formation à l'université. Nous terminons en donnant quelques pistes et recommandations, que nous considérons comme étant nécessaire à toute formation des formateurs

### **2. Pistes et recommandations**

Avant de suggérer des recommandations, il importe de nous interroger sur quelques questions que nous avons formulées suite aux contenus des réponses des enseignants.

- Les difficultés sur le plan linguistique de l'étudiant, constitue-t-elles un justificatif pour ne pas s'atteler à former des enseignants, en sachant que ces futurs étudiants, pour la majorité, vont rejoindre le système éducatif ?
- Relève-t-il de la tâche de l'enseignant universitaire exerçant à l'université de former des futurs enseignants, comme le font les écoles supérieures ?
- Le manque en formation des enseignant constitue-t-il chez certains un motif pour ne pas enseigner à enseigner ?

Ces questions nous ont amené à proposer les quelques recommandations suivantes :

- Il est nécessaire de revoir les objectifs tracés pour la formation universitaire dans le module CE / EE.
- A l'université, il faudrait insister, d'une part, sur le « comment

» former des étudiants à lire et à écrire et, d'autre part, sur la formation des formateurs.

- Il faudrait aussi que cet enseignement « révisé » s'étende à toute la formation universitaire.

- Etablir une relation entre savoir et savoir-faire

### **Conclusion**

La complexité de l'écrit et son enseignement constituent l'un des défis que les enseignants universitaires doivent relever. Notre enquête par questionnaire auprès de quelques enseignants permanents à l'université Lounici Ali Blida 2, même si elle n'est pas représentative, elle nous permet, néanmoins, d'apporter un regard critique sur les pratiques enseignantes à l'université. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner pour former l'étudiant mais également à le former à former.

Il est temps de réfléchir de créer une continuité entre ce qui se fait au niveau des universités et le système éducatif. Procéder à la création de conventions entre l'enseignement supérieur et l'éducation nationale, afin d'assurer une intégration professionnelle adéquate aux futurs enseignants, est une exigence d'actualité. De l'élaboration des programmes aux stages de formation initiale et continue en passant par les stages pratiques durant le cursus universitaire, toute collaboration entre les deux systèmes aidera à améliorer la formation des futurs enseignants.

### **Bibliographie :**

- Barré- de Miniac, C., 2002, « La notion de littéracie et les principaux courants de recherche », lettre DFLM 26, 18-22.

- Barré de Miniac, C., Brissaud, C., Rispaïl, M., 2004, La littéracie conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture, Paris, L'Harmattan

- Fijalkow, E., 2003, Entre tradition et modernité : les pratiques pédagogiques de la lecture-écriture au CP, Paris, L'Harmattan.

- Jaffré, J-P, La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept, in Barré de

Miniac, C., Brissaud, C., Rispaïl, M., 2004, La littéracie conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture, Paris, L'Harmattan

- Vigner, G., 1992, Ecrire : éléments pour une pédagogie de la production écrite, Paris, CLE International.

**Annexe :**

Questions	Réponses des enseignants
Q1 : que veut dire littéracie ?	E1 : écriture universitaire E2 : les connaissances de base relatives à l'enseignement de l'écrit. Passage de la compréhension à l'expression écrite. E3 : c'est l'apprentissage de l'écriture par la lecture E4 : c'est un champ de recherche qui s'intéresse à la relation entre textes produits et la société. On s'interroge sur la diffusion, la réception et la production des textes dans la société. Il s'agit également des connaissances dans les domaines de la lecture / écriture. On est dans le domaine de la sociodidactique. E5 : toutes les études et recherches qui se rapportent à la compréhension écrite : c'est la didactique de l'écrit.

	<p>E6 : littéracie renvoie à tout ce qui a un lien avec la lecture et à l'écriture.</p> <p>E7 : elle consiste en divers efforts déployés dans les domaines de l'éducation, la formation etc. et qui visent à diffuser l'écrit à l'intérieur des institutions mais aussi dans la société et la vie quotidienne des gens en général.</p> <p>E8 : lire et écrire</p> <p>E9 : les capacités d'écriture et de rédaction de textes après lecture decorpus.</p> <p>E10 : didactique de l'écrit.</p>
--	--

<p>Q2:Procédez-vous</p>	<p>E1 : j'élabore mes programmes moi-même en fonction des besoins des étudiants</p> <p>E2 : les grandes lignes existent, mais c'est nous qui choisissons les supports et les activités.</p> <p>E3 : oui – les contenus. Non – les programmes</p> <p>E4 : on nous propose des programmes sous forme d'objectifs à atteindre ; ce sont les enseignants du module qui élaborent des programmes et proposent des contenus en adéquation avec les objectifs visés.</p> <p>E5 : je n'ai pas procédé à l'élaboration d'un programme en CEE il devrait exister vu que la matière fait partie du canevas de licence</p> <p>E6 : il existe un programme, et on procède à l'élaboration d'une progression en fonction de ce programme</p> <p>E7 : il existe une progression souvent présentée au début de l'année, rarement on</p>
-------------------------	---

	<p>élabo re. E8 : / E9 : non, je propose des corpus tirés d'œuvres littéraires pour les applications de la CE/EE. J'effectue moi-même la progression E10 : non !</p>
--	--

<p>Q3 : si vous aviez à proposer un programme pour ce module, vous vous baseriez sur quel point ? –aider l'étudiant à améliorer son niveau – apprendre à l'étudiant à apprendre à ses futures élèves comment apprendre à lire et à écrire – lesdeux.</p> <p>Justifiez votre réponse.</p>	<p>E1 : les deux. Les étudiants n'ont pas toujours un bon niveau de langue. Il est donc impossible de les préparer à enseigner si eux- mêmes ont des problèmes delangues.</p> <p>E2 : aider l'étudiant à améliorer son niveau en lecture et écriture. Les étudiants viennent déjà avec d'énormes difficultés en langue, plus particulièrement en expression écrite. Et avant de songer à leur apprendre à enseigner l'écrit, il faudrait leur apprendre àécrire</p> <p>E3 : les deux. Vu le niveau des étudiant, il serait bénéfique de leur apprendre à mieux écrire et vu l'objectif de la formation, il serait bénéfique aussi de leur apprendre à aider leurs apprenants à lire et à écrire.</p> <p>E4 : les deux. Il est intéressant de développer des savoirs et savoir-faire relatifs à CE et EE. Mais, il est indispensable de s'intéresser à dimension pragmatique de l'apprentissage de ces deux compétences. La question qui se pose et s'impose est apprendre le CE et le EE pour en faire quoi ? Il s'agit de mener un enseignement-apprentissage utile pour les étudiants qui seront des enseignants dans l'avenir.</p> <p>E5 : les deux. Dans ses premiers semestres</p>
--	---

de licence, il doit développer, lui, des stratégies de lecture / compréhension. plus il avance dans la formation, il devrait être préparé à enseigner / transmettre cette compétence / aptitude.

E6 : les deux. Les deux car il s'agit en un premier temps de former un étudiant qui deviendra lui-même un enseignant.

E7 : aider l'étudiant à améliorer son niveau en lecture et écriture. Les étudiants à quelques exceptions près sont en deçà des 4 habilités langagières, une grande majorité n'a pas encore acquis la compétence linguistique, il serait donc peu recommandé tout. Ensuite vers les réflexions méta-linguistiques car même si cela peut aider souvent, il ne fait que les brouiller plus.

E8 : les deux. Les deux sont importantes car comment leur apprendre comment lire et écrire s'ils ne maîtrisent pas la langue.

E9 : aider l'étudiant à améliorer son niveau en lecture et en écriture. L'étudiant doit d'abord maîtriser les processus rédactionnels en amont à toute activité d'écriture.

E10 : aider l'étudiant à améliorer son

	<p>niveau en lecture et écriture. Les étudiants envoyés au département de français depuis quelques années (une dizaine d'années) manquent de connaissances et de compétences scripturales.</p>
--	--

Q4 : que veut dire pour vous culture écrite ?	E1 : avoir envie (être motivé) de lire et d'écrire
---	--

E2 : avoir des connaissances relatives au savoir-écrire.

E3 : la culture écrite c'est les habitudes scripturales développées par l'élève ou enseignées.

E4 : pour moi, la culture écrite concerne le rapport entre l'individu et les textes écrits dans différents domaines : articles, romans, poésie....Avoir une culture écrite, c'est avoir l'habitude de lire et même de produire des textes. C'est, aussi, avoir des connaissances relatives aux textes publiés / ou diffusés dans la société.

E5 : l'apport culturel d'un texte, les éléments que l'on ne peut cerner que si l'on est imprégné de la culture du texte.

E6:/

E7 : elle veut dire que la société étant par nature marquée par l'oralité (C F. société primitives ou premières) cependant, à un certain stade de leur évolution, l'écrit intervient d'une forme ou d'une autre. Dans le domaine de l'enseignement, cette apparition n'est pas sans quelques résistances de la part des élèves.

E8 : c'est la culture véhiculée par les textes écrits : romans, journaux, essais, magazine.

E9 : c'est la culture transmise à travers les textes écrits ; les documents journalistiques...

E10 : la culture écrite peut signifierles

	<p>connaissances et compétences acquises dans les domaines de l'expression écrite.</p>
--	--

<p>Q5 : les chercheurs préconisent de concevoir l'écrit comme un objet complexe, d'où la nécessité de revoir son enseignement traditionnel, en quoi consiste cette complexité à votre avis?</p>	<p>E1 : les mécanismes cognitifs nécessaires à cette activité sont variés et complexes.</p> <p>E2 : la compétence de production écrite représente la plus difficile et la plus longue à acquérir. Sa complexité réside dans le nombre important de savoirs et de connaissances nécessaires à sa maîtrise : ils sont d'ordre linguistique, textuel, pragmatique, syntaxique, culturel, référentiels, etc.</p> <p>E3 : en effet, elle est complexe car elle mobilise des processus mentaux complexes, elle suscite la concertation et fait appel à des opérations de haut niveau.</p> <p>E4 : à mon avis, la complexité de l'écriture comme objet d'enseignement-apprentissage provient de la nature des compétences à développer chez les étudiants en fonction du contexte social dans lequel ils évoluent. Elle résulte également de la prise en charge ou non du rôle de l'apprentissage dans</p>
---	---

	<p>l'apprentissage des compétences de CE et PC.</p> <p>E5 : dans le fait de véhiculer, en plus d'un contenu linguistique, des valeurs extralinguistiques.</p> <p>E6 : la complexité de l'écrit réside dans le fait qu'il obéit à plusieurs normes contrairement à l'oral.</p> <p>E7 : elle consiste en la différence qu'il y a entre le fait d'intérioriser un certain nombre de règles et leur mise en pratique dans des discours en situations avec les paramètres :</p>
--	--

	<p>locuteurs, récepteurs, cadre spatio-temporel, participants. De l'autre côté, la priorité qu'à l'oralité (l'oral) sur les apprenants contribue souvent à complexifier l'approche de l'écrit.</p> <p>E8 : l'écrit est un objet complexe car tout texte permet différentes lectures selon le lecteur.</p> <p>E9 : le vocabulaire, la poétique, la stylistique, l'esthétique textuelle.</p> <p>E10 : écrire c'est réfléchir et s'exprimer par écrit. La réflexion étant une forme de parole individualisée la difficulté ou la complexité résiderait donc dans la capacité à passer de la réflexion à la production. Autrement dit, de l'oral à l'écrit. Tout en s'attachant à la norme.</p>
--	---

<p>Q6 : est-il nécessaire dans l'enseignement de l'écrit aux enfants d'inclure le contexte extralinguistique ou pensez-vous que le contexte linguistique suffit ? Justifiez votre réponse.</p>	<p>E1 : il faut inclure le contexte extralinguistique qui est partie intégrante dans le processus de compréhension et de production écrite.</p> <p>E2 : oui, le contexte extralinguistique est important dans la mesure où il favorise l'imagination de l'enfant.</p> <p>E3 : oui, étant donné que l'élève est exposé à l'écrit depuis sa naissance.</p> <p>E4 : il est nécessaire de prendre en considération le contexte extralinguistique dans l'enseignement de l'écrit aux enfants. La production écrite peut être favorisée par la prise en compte de ce contexte dans la mesure où le processus rédactionnel est envisagé par des chercheurs comme une activité dialogiquement orientée vers autrui.</p>
--	---

	<p>E5 : pour une compréhension optimale de l'objet texte, le contexte extralinguistique peut se révéler plus important que l'apport linguistique.</p> <p>E6 : il est nécessaire d'inclure le contexte extralinguistique car apprendre à écrire nécessite obligatoirement l'apprentissage de certaines règles de communication qui sont extralinguistique.</p> <p>E7 :il est préférable d'inclure une certaine dose de contexte extralinguistique afin de préparer les apprenants-enfants à la pratique de la langue en situation.</p> <p>E8 : je pense que cela dépend de la langue étudiée si langue première ou seconde.</p> <p>E9 : si, le contexte extralinguistique est nécessaire dans le sens où l'imagination ou le recours aux autres codes de communication aident à la compréhension du corpus linguistique.</p> <p>E10 : oui, il est nécessaire de prendre en considération les connaissances antérieures del'élève.Celles-cipeuvent êtreconsidérées comme base pour un apprentissage.</p>
--	--

Tableau : questions et réponses des enseignants.

